



## Edito

Votre accueil de MOSAÏ'K n°1 est pour nous le signe de tout l'intérêt que vous portez à notre Office de l'Habitat, son évolution, ses projets, ses actions et sa gestion au quotidien, pour améliorer votre cadre de vie.

Souhaitant rester dans un format réduit, nous avons été conduits à faire des choix dans les rubriques, au détriment de certaines informations.

La parution trimestrielle de MOSAÏ'K semble nécessaire si nous voulons que ce trait d'union permette, entre nous, une réelle et efficace communication.

Une part importante de ce numéro 2 est consacrée à notre programme de **constructions neuves** et de **réhabilitations** de nos résidences. En effet, un Office de l'Habitat, dont le but, au quotidien, est de gérer et améliorer le cadre de vie de ses locataires, a aussi pour objectif la construction de nouvelles résidences, afin de réduire le déficit important de logements sociaux.

Des gros travaux d'entretien et plus particulièrement de "contrôles d'accès" sont chaque année programmés. Nous continuons à travailler pour votre sécurité et l'amélioration permanente de votre cadre de vie.

Bonne lecture, à très bientôt,

Avec nos amicales salutations.

Le président de l'Office  
public de l'habitat  
Conseiller municipal de Cannes

Ç a s e p a s s e c h e z v o u s

## Immeubles en fête : 30 mai 2006



Le 30 mai 2006, dix résidences ont participé à cette manifestation : Arbousiers, Verrerie, Saint-Pierre, Domaines des Genêts et Oliviers, Noria, Pignes, Savannah, Juyettes/Val et Mistral.

Les locataires ont pris en main l'organisation, aidés par les amicales, les correspondants-relais et les agents de proximité. De nombreux plats, à partager entre tous, ont été préparés et des barbecues installés.

A Ranguin, la fête des voisins fut placée sous le signe des mystères de l'Orient et des découvertes et rencontres d'Afrique. Des jeunes de l'ADAS ont chanté, des jeunes filles ont dansé. Momar le Baobab a animé la soirée au rythme des contes et de la musique. Des danseurs

émérites se sont également lancés dans des démonstrations endiablées de hip-hop. Un orchestre classique a fait valser nos aînés et les plus courageux sont montés sur scène pour interpréter des chansons. Nos locataires d'origine africaine ont revêtu, pour l'occasion, leurs costumes traditionnels et ont préparé des spécialités culinaires de leur région.

La fête s'est poursuivie tard dans la soirée sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Dans les autres résidences cannoises, un trio ambulant jouant des musiques entraînantes a animé une partie de la soirée avec beaucoup d'humour et de bonne humeur.

Rendez-vous en mai 2007 !



Suite page 4

## Concertation publique à Ranguin

Le 10 mars 2006, dans le cadre d'une concertation publique autour de l'opération "Ranguin Cœur de Quartier" organisée par la Ville de Cannes, l'Office a présenté le projet d'aménagement des Domaines des Genêts et des Oliviers.

Nos locataires et la nouvelle amicale de Ranguin ont répondu présents. Comme cela a été indiqué, il est maintenant nécessaire d'organiser dans les mois prochains des réunions de concertation locatives. Celles-ci seront l'occasion de préciser de manière plus complète le projet, d'entendre vos observations et de définir un calendrier.

## Programme : réhabilitations 2006-2007

C'est une volonté affirmée d'entretien de nos résidences et d'amélioration de votre cadre de vie qui nous a conduit à intensifier le programme des réhabilitations. Celui-ci représente un investissement conséquent de 10 millions d'euros HT sur trois ans. La Ville de Cannes y participe à hauteur de 10%, soit 1 million d'euros. Des subventions ont également été sollicitées auprès des communes extérieures dans lesquelles des réhabilitations sont aussi prévues.

Afin que dans chaque résidence concernée, les locataires puissent connaître le détail des travaux à réaliser, nous organisons des réunions de présentation et de programmation.

En amont, dans le cadre du Plan stratégique de patrimoine (P.S.P) et des Conseils patrimoniaux et locaux de concertation locative, le principe de ces travaux a été présenté et validé.

**Programme 2006/2007 : 700 logements**

**Commune de Cannes : démarrage des travaux 2006**

- La Noria : 50 logements
- Les Loggias : 10 logements

- Le Riou : 197 logements

**Études 2006 : démarrage des travaux 2007**

- Périer Eucalyptus : 150 logements
- La Jonquière : 5 logements
- Estérel Azur (Oliviers, Poivriers et Chênes) : 130 logements.

**Autres communes : démarrage des travaux 2006**

- Les Hirondelles, Bar-sur-Loup : 5 logements
- Le Rocher, Le Cannet : 76 logements
- Toison d'or, Grasse : 35 logements

**Études 2006 : démarrage des travaux 2007**

- Paludines, Valbonne : 80 logements

**Études 2007 : démarrage des travaux 2008**

- St-Pierre, Le Cannet : 226 logements

## Gros travaux d'entretien depuis début 2006

**Aubépines** : sécurisation des toitures / terrasses

**Chênes** : contrôle d'accès

**Cigales** : sécurisation des toitures / terrasses ; étanchéité des toitures

**Forville** : peinture des volets

**Jacarandas** : contrôle d'accès ; rénovation des halls d'entrée et des cages d'escaliers

**Mûriers nord** : isolation par l'extérieur du pignon (Bâtiment E)

**Orangers** : contrôle d'accès ; rénovation des halls d'entrée ; installation d'un système électrique de détecteurs de présence hall et paliers (Bâtiment A1) – hall (Bâtiments A2 et A3)

**Paradisier** : rénovation des halls d'entrée

**Petit Bois** : contrôle d'accès

**Phénix** : contrôle d'accès ; rénovation des halls d'entrée et des cages d'escaliers ; sécurisation des toitures / terrasses

**Caserne pompiers Coubertin** : rénovation des halls d'entrée

**Riou** : sécurisation des toitures ; étanchéité des toitures/terrasses (bâtiment A).

## Réhabilitations livrées en 2006\* :

- "Les Salamandres" à La Bocca : 76 logements
- "Les Pivoines" à La Bocca : 70 logements



"Les Salamandres" avant réhabilitation



"Les Salamandres" après réhabilitation



"Les Pivoines" avant réhabilitation



"Les Pivoines" après réhabilitation

\*Réalizations portant sur le programme de réhabilitation 2005 / 2006

## Constructions

**LE PONANT**, avenue Pierre de Coubertin : 54 logements. Livraison prévue : fin 2007.

Le choix de construire 3 bâtiments de 18 logements permet de casser l'effet "barre" donnant ainsi plus d'intimité. Les espaces verts agrémenteront le site. Des parkings en sous-sol et à l'extérieur sont également prévus.

Les futurs locataires bénéficieront de nombreux services de proximité : école, collège, commerces, marché, Euroformapole, stade Pierre de



Coubertin, Palais des Victoires, L'Office poursuit ainsi sa mission de bâtisseur et de logeur social. Antenne de justice et... page !

## Rendez-vous à ne pas manquer !

**5 octobre 2006 :**

- 10h, première pierre "Le Ponant" : 54 logements
  - 10h30, inauguration "Les Floribondas" : 15 villas groupées
  - 11h15, inauguration "Le Figuier/Prado" : 38 logements pour saisonniers
- TOUS NOS LOCATAIRES SONT CONVIÉS À Y ASSISTER. VENEZ NOMBREUX !**

## L'eau chaude solaire (E.C.S.)

### • THERMIQUE :

L'Office a équipé, il y a vingt cinq ans, vingt résidences de systèmes E.C.S. thermique avec panneaux solaires, pour économiser l'énergie et préserver l'environnement. Les installations ont été désactivées sur le principe de précaution en attendant les résultats de l'étude nationale sur la légionellose. Ceux-ci ont débouché sur des préconisations techniques de sécurité. L'Office a alors mené avec l'ADEME\* une étude, aujourd'hui terminée, pour leur réactivation (rénovation, remplacement et intégration de nouvelles techniques). Dans

le cadre de la politique nationale d'économies d'énergie par l'utilisation des énergies renouvelables, des subventions ont été demandées à l'ADEME, aux Conseils régional et général ainsi qu'à la DDE\*\* afin de réduire de façon très significative le coût à la charge de l'Office.

Le montant prévisionnel des travaux est de 1 154 909 euros TTC. Le cahier des charges des entreprises est en cours d'élaboration. Les travaux devraient démarrer dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 et s'échelonnent sur environ 12 mois.

\* Agence du développement et de la maîtrise de l'énergie  
\*\* Direction départementale de l'équipement

### • PHOTOVOLTAÏQUE :

L'énergie produite permet d'alimenter les parties communes et l'excédent de production électrique peut être revendu, diminuant du même coup les charges récupérables.

En raison de l'opération "Ranguin Cœur de quartier" et de l'importante réhabilitation des Domaines des Oliviers et des Genêts, la façade de la tour 5 des Genêts pourrait être choisie afin de recevoir ce type d'installation.

## Charte de partenariat et de coordination du parcours résidentiel des publics en situation d'urgence sur la commune de Cannes

La Charte a été signée le 26 avril 2006 par les représentants de l'État, du Conseil général, de la Ville de Cannes, du CCAS, de l'Office et de plusieurs associations d'insertion par le logement. Elle constitue une initiative originale portée par l'Office. Le CCAS en est l'opérateur.

### Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Créer une plate-forme d'examen des différentes situations d'urgence,
- Fluidifier le parcours locatif des publics résidant dans les structures d'hébergement temporaire,

- Mutualiser les informations des ménages concernés,
- Orienter ces personnes vers un logement le plus adapté à leur situation,
- Établir un observatoire de la demande de logement des publics en situation d'urgence et faire évoluer les politiques de logement.

## Nos locataires ont du talent



Ignace SÉGURA, résidant à la Tour 4 des Genêts, possédait un don qu'il ignorait... Jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite !

Ignace assemble, avec une incroyable dextérité, des milliers d'allumettes pour fabriquer toutes sortes de modèles : chevaux, éléphants, clown, poussepousse avec attelage, aigle, etc. Il est impossible de tout citer tant le choix est vaste.

Ses réalisations ont été exposées à la MJC Ranguin.

Nice-Matin ne s'y est pas trompé puisque Ignace SÉGURA a eu droit à un article élogieux.

Ignace travaille chaque jour dans son petit atelier, installé sur son balcon. Muni de ses outils, de son habileté et de sa minutie, il crée, pour le plaisir des yeux. Une chose est sûre : Mme SÉGURA est très fière de son mari.

**N'hésitez pas à faire connaître vos talents pour le prochain numéro de Mosai'k.**

## 3<sup>e</sup> Tournoi de foot inter-résidences : samedi 27 mai 2006

Une journée sous un soleil de plomb, parfois rafraîchie par l'arrosage automatique du stade de Ranguin. À midi : pause déjeuner avec, au menu, barbecue et sandwiches aux merguez. Reprise des matchs et finale à 16h.

Dix équipes ont participé à ce tournoi : Aube, Cèdres, Estérel, Prométhée, Ranguin, Paradisier, Logis des jeu-

nes de Provence, Saint-Pierre, Suquet et OPH.

Ranguin a finalement remporté la coupe offerte par la Ville. Le Logis des jeunes de Provence, l'Aube et l'OPH ont respectivement fini second, troisième et quatrième. Chaque joueur a reçu un trophée offert par l'Office.

Rendez-vous en mai 2007 !



## Avis aux sportifs !

Grâce au partenariat renouvelé entre la Ville de Cannes, l'Office public de l'habitat et les grands clubs cannois – l'A.S. Cannes Football, le Racing Club de Cannes et l'AS Cannes Volley-ball – les résidents de l'OPH se voient à nouveau réserver de nombreuses places pour assister aux différentes rencontres de ces clubs.

**Comment en bénéficier ?** Il suffit de remplir et de retourner à l'OPH, **avant le 20 octobre 2006**, le bulletin d'inscription inséré dans Mosai'k n°2, en y indiquant votre choix. Cent places pour assister aux matches à domicile de nos équipes fanion seront mises en jeu. Deux billets pour 50 familles seront ainsi distribués à chaque rencontre.

## I N F O R M A T I O N S U T I L E S

**www.ophcannes.net** : Pour connaître les prestations comprises dans vos contrats d'entretien, consultez notre site Internet.

Toutes les photos de nos manifestations sont consultables également sur le site.

**Police nationale** : 17

**Police municipale** : 0 800 117 118

**Office Public de l'Habitat Cannes et Rive Droite du Var** : 04 93 48 12 22 - Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h15 à 12h15.

**Demandes d'interventions** : 04 93 48 12 22 - poste 451 Réception de 8h30 à 12h15

**Gestion locative/Contentieux** : 04 93 48 12 22 Réception de 8h30 à 12h15 (l'après-midi sur rendez-vous).

**Astreinte en-dehors des heures d'ouverture des bureaux pour les urgences techniques uniquement** : 06 62 94 39 15